

Le P'tit Journal

LE MOT DU MAIRE

Le budget communal 2024 a été construit, étudié par la commission des finances et voté par le Conseil municipal dans le but de conserver une bonne capacité d'autofinancement tout en prenant en compte la baisse de certaines dotations de l'Etat et l'augmentation des charges de fonctionnement. Tous ces éléments nous amènent à une évolution des taxes locales de 3%. Le budget et le Plan Prévisionnel d'Investissement jusqu'en 2028 (PPI) montrent que nos projets sont réalisables à condition de maintenir et améliorer notre capacité à dégager des excédents de fonctionnement.



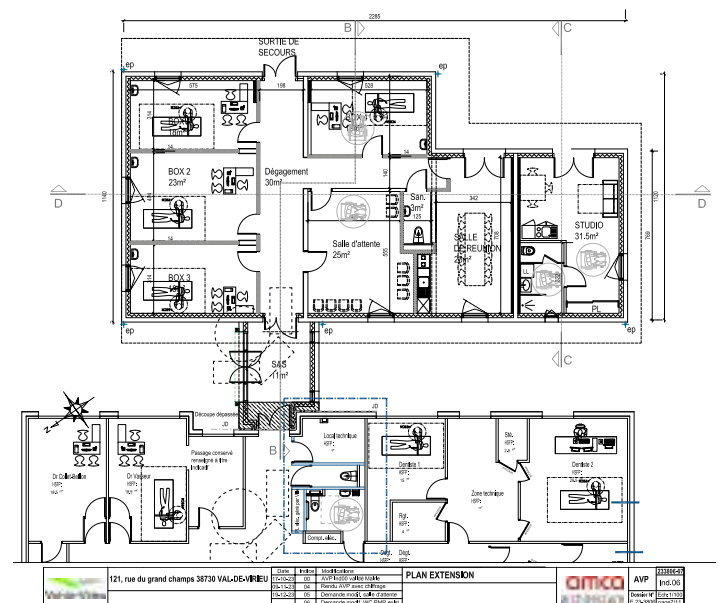
La salle polyvalente est maintenant en travaux jusqu'au mois de septembre. Nous remplaçons la toiture et l'isolation, changeons les menuiseries et portes d'accès, isolons les murs par l'extérieur, rénovons les toilettes avec accès PMR, passons l'ensemble de l'éclairage en led et réalisons la peinture de l'intérieur du bâtiment, installons des garages à vélos et effectuerons le marquage des parkings. Un local sera aménagé pour l'activité « billard ».

Le Pumptrack : Vous avez été nombreux à soutenir le projet de création d'un pumptrack à Val-de-Virieu lors d'un sondage ILLIWAP il y a quelques mois. Après une réunion de concertation avec des utilisateurs potentiels le 2 mars, il ressort que cet équipement sera adapté à toutes les



générations et que les adeptes utiliseront ce pumptrack avec une trottinette, un BMX, un vélo, des rollers, une draisienne ou un skate. Un parcours débutant est prévu et les travaux commenceront très prochainement avec une livraison de l'équipement au 3ème trimestre 2024.

L'agrandissement de la maison médicale :



nous finalisons les plans et le projet avec les professions de santé qui envisagent de s'organiser pour construire un projet de santé important pour l'offre de soins dans notre vallée.

Le projet de la crèche avance, il reste à valider le budget, déposer le permis de construire et réaliser l'appel d'offres auprès des entreprises.

Lettre d'information :
abonnez-vous : <https://www.valdevirieu.fr/>



LE MOT DU MAIRE

Le projet de la crèche avance, il reste à valider le budget, déposer le permis de construire et réaliser l'appel d'offres auprès des entreprises.



Microcrèche



Villages d'avenir : Notre commune est lauréate « Villages d'Avenir », dossier validé par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires. (2500 communes labellisées en France dont 26 en Isère). Nous bénéficierons de l'accompagnement d'un chef de projet financé par l'Etat sur une durée de 12 à 24 mois. Nous ferons un état des lieux de notre patrimoine immobilier et ciblerons les projets prioritaires et financièrement réalisables pour notre commune. « Villages d'avenir » est un label qui valorise les communes lauréates et en facilite la reconnaissance comme commune dynamique et en transformation. Nous sommes très satisfaits et très fiers de ce label.

Le Maire

Michel Morel

COMMISSION DES FINANCES

Informations sur les budgets de la commune de VAL DE VIRIEU

Budget CCAS

L'exercice 2023 dégage un résultat de +2.450,30€
La subvention communale versée est confortable pour assurer le budget du CCAS.

Pour 2024, le budget prévisionnel de 17.300€ permet d'assumer des demandes de plus en plus nombreuses de secours d'urgence.

CCAS Charges de fonctionnement	2023	2024	CCAS Recettes de fonctionnement	2023	2024
Alimentation	5.558,49€	6.500,00€	Excédent de fonctionnement reporté		4605,51€
Fournitures petit matériel	399,73€	500,00€	Subvention communale	13.344,79€	12.411,87€
Relations publiques	2.206,22€	3.500,00€	Libéralités reçus	997,00€	282,62€
Cotisations	50,00€	200,00€			
Secours d'urgence	2.835,55€	5.000,00€			
Créances admises en non-valeur		600,00€			
Subventions de fonctionnement	841,50€	1.000,00€			
Total	11.891,49€	17.300,00€	Total	14.341,79€	17.300,00€
Charges d'investissement	Montant	Montant	Recettes d'investissement	Montant	Montant
Déficit			Remboursement prêts		
Prêts accordés		1.150,00€	Excédent reporté		1.150,00€
Total		1.150,00€	Total		1.150,00 €

LE MOT DU MAIRE

Compte administratif 2023 CCAS Val-de-Virieu

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Dépenses de fonctionnement (A)	11891,49€	Recettes de fonctionnement (B)	14341,79€
Excédent de fonctionnement 2023 C = (A)-(B)	2450,30€		
Dépenses d'investissement (D)	0€	Recettes d'investissement (E)	0€
Excédent d'investissement F= (D)-(E)	0€		
Résultat 2023 G=(C)-(F)	2450,30€		
Excédent de fonctionnement antérieur (H)	2155,21€		
Excédent de fonctionnement 2023 (C)	2450,30€		
Excédent de fonctionnement total I = (H)+(C)	4605,51€		
Excédent d'investissement antérieur (J)	1150,00€		
Excédent d'investissement 2023 (F)	0€		
Excédent d'investissement cumulé K= (J)-(F)	1150,00€		
Résultat de clôture 2023 L = (I)+(K)	5755,51€		



Budget communal 2023

Fonctionnement :

Résultat de l'exercice de 173.000€ en retrait par rapport à 2022, incidences de l'augmentation des charges de fonctionnement (énergie, combustible, entretien de voirie et bâtiments...). Des charges de personnel qui sont importantes avec dans le même temps une baisse des aides de l'Etat sur les postes de Conseillère numérique et Agent affecté aux pièces d'identité.

Des recettes assez stables malgré l'augmentation des taxes locales.

Investissement :

Différents travaux d'investissement dans les bâtiments communaux et la voirie ont été réalisés pour 656.982€.

La charge de remboursement d'emprunts est de 126.333€.

Des recettes avec un emprunt de 500.000€ en prévision des investissements à venir, l'excédent de fonctionnement de 2022 de 220.712€, une récupération de la TVA 146.320€, la taxe d'aménagement sur les constructions pour 34.094€, des subventions de 178.741€ et des compensations de la communauté de communes des Vals du Dauphiné de 100.742€.

Budget prévisionnel communal 2024

Fonctionnement : Les charges à caractère général seront réduites et plus particulièrement sur l'entretien des bâtiments et la voirie.

La participation de la commune au SIVU des écoles représente 294.719€ pour 105 élèves. Les charges salariales, principales charges du SIVU devront être adaptées en fonction des effectifs à l'école, à la cantine et en garderie.

Les intérêts d'emprunts augmentent en raison des crédits court terme de trésorerie réalisés sur l'exercice dans l'attente du versement des subventions.

Les charges de personnel sont maîtrisées avec une embauche à plein temps au 1er janvier et un départ à la retraite en milieu d'année.

Les dotations de l'Etat ont été minimisées en raison des actions menées par le Gouvernement. Les taxes évolueront suite à l'augmentation des valeurs locatives de 3,9% et de 3% des taxes locales.

Taxe foncière 2024 bâti : 35,18%, taxe foncière non bâti : 49,26%, taxe d'habitation 9,37%. Ces évolutions sont indispensables pour conserver un niveau correct d'autofinancement et assurer l'avenir de la commune qui doit continuer à investir régulièrement.

Nous allons tout mettre en œuvre pour retrouver dans les années à venir un niveau de résultat situé entre 200 et 300.000€.

COMMISSIONS

COMMISSION DES FINANCES

Compte administratif 2023 commune de Val-de-Virieu

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Dépenses de fonctionnement (A)	1.309.803,59€	Recettes de fonctionnement (B)	1.482.856,04€
Excédent de fonctionnement 2023 C = (A)-(B)	173.052,45€		
Dépenses d'investissement (D)	842.216,91€	Recettes d'investissement (E)	1.212.457,68€
Excédent d'investissement 2023 F= (D)-(E)	370.240,77€		
Résultat 2023 G=(C)+(F)	543.293,22€		
Excédent de fonctionnement antérieur (H)	0€		
Excédent de fonctionnement 2023 (C)	173.052,45€		
Excédent de fonctionnement total I = (H)+(C)	173.052,45€		
Excédent d'investissement antérieur (J)	338.425,97€		
Excédent d'investissement 2023 (F)	370.240,77€		
Excédent d'investissement cumulé K= (J) + (F)	708.666,74€		
Résultat de clôture 2023 L = (I)+(K)	881.719,19€		

Val-de-Virieu

Dépenses de fonctionnement	2023 réalisé	2024 budgétisé	Recettes de fonctionnement	2023 réalisé	2024 budgétisé
Charges à caractère général	466.340,25€	363.500,00€	Remboursements de charges de personnel	1952,45€	500,00€
Charges de personnel	344.649,39€	362.000,00€	Produits des services téléalarme + loc. salles	21.886,86€	14.000,00€
Prélèvement pour l'investissement		188.816,13€	Compensation Cté + DSC	416.855,00€	397.000,00€
SIVU des écoles	274.385,00€	295.000,00€	Fiscalité locale	433.296,00€	474.000,00€
Indemnités des élus	76.373,52€	78.000,00€	Dotations et participations	476.355,16€	456.250,00€
Subventions associations	13.975,00€	15.000,00€	Locations des immeubles	112.065,64€	115.000,00€
SDIS + divers + imprévus	59.120,70€	70.560,00€	Produits exceptionnels et financiers	20.438,19€	3000,00€
Intérêts des emprunts	34.633,56€	60.000,00€	Produits de participations	6,74€	0€
Opérations d'ordres	12.461,07€	12.462,00€			
CCAS	13.344,79€	12.411,87€			
Autres charges exceptionnelles	14.520,31€	2.000,00€			
Total	1.309.803,59€	1.459.750,00€	Total	1.482.856,04€	1.459.750,00€

Val-de-Virieu

COMMISSIONS

COMMISSION DES FINANCES

Investissement : Les dépenses d'investissement (2.663.000€) sont détaillées et de nombreux projets vont débiter sur 2024 (Salle polyvalente, pumptrack, crèche, maison médicale...).

Les subventions importantes permettent de faire aboutir de nombreux projets mais nécessitent la mise en place de crédits court terme à hauteur de 450.000€.

L'excédent reporté 708.666€ plus le virement d'investissement 2024 de 188.816€ permettent d'envisager nos investissements.

L'endettement au 31/12/2024 de 1.509.683€ de la commune est de 969€ par habitant.

Notre résultat prévisionnel 2024 de 200.000€ représente 7,54 années d'endettement.

L'endettement est maîtrisé.

Dépenses d'investissement 2023	Montant	Recettes d'investissement 2023	Montant
Emprunts	126.333,90€	Excédent d'investissement reporté	0€
Subventions reversée	2.910,00€	Opérations d'ordre entre sections (amortissements)	12.461,07€
Taxe d'aménagement reversée	1.834,27€	Opération patrimoniales	17.166,00€
Opérations patrimoniales	17.166,00€	FCTVA	146.320,23€
Frais d'étude	17.521,00€	Taxe d'aménagement	34.094,86€
Subventions d'équipement versées	6.269,39€	Excédent de fonctionnement	220.712,52€
Travaux	656.982,35€	Subventions	178.741,00€
Titres de participations	13.200,00€	Attribution de compensations	100.742,00€
		Emprunts	500.000,00€
		Concessions	2.220,00€
Total	842.216,91€	Total	1.212.457,68€

Dépenses d'investissement 2024	Montant	Recettes d'investissement 2024	Montant
		Virement section fonctionnement 2023	173.052,45€
Emprunts	140.000,00€	Excédent d'investissement reporté	708.666,74€
Salle polyvalente	850.000,00€	Taxe d'aménagement	40.000,00€
Crèche + parking	320.000,00€	FCTVA	320.000,00€
Toiture ancienne Mairie	101.000,00€	Subventions	900.000,00€
Vitraux + orgue	19.000,00€	Emprunt bancaire Court Terme	450.000,00€
Pumptrack	150.000,00€	Virement section investissement 2024	188.816,13€
Voirie	80.000,00€	Opérations d'ordre	12.462,00€
Budget participatif	35.000,00€		
Maison médicale+ parking	500.000,00€		
Lavoir	10.000,00€		
Matériel, mobilier, informatique	65.000,00€		
Mur cimetière Panissage	68.000,00€		
Divers	325.000,00€		
Total	2.663.000,00€	Total	2.792.997,32€

COMMISSIONS

COMMISSION DES FINANCES



- Endettement global de la commune de Val-de-Virieu au 31/12/2024 : 1.509.683,93€ soit 969€ par habitant.
- Annuité : 189.465,83€ dont 139.518,67€ en amortissement et 49.944,11€ d'intérêts.
- Capacité d'autofinancement au 31/12/2024 : 200.000€
- Capacité de désendettement de Val-de-Virieu : 7,54 années.
- La capacité de désendettement pour une collectivité de même taille se situe entre 8 et 12 années.
- La commune de Val-de-Virieu a un endettement maîtrisé.



SIVU des écoles

- Budget investissement + fonctionnement : 365.253€ pour 125 élèves
- Part de Val-de-Virieu : 105 élèves pour un montant de 294.719€ (80,54%)



COMMISSIONS

COMMISSION DES FINANCES : PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT

Plan Prévisionnel d'Investissement (PPI) 2023-2028

Recettes : Les excédents d'investissement et le résultat 2024 représentent 30% des recettes, les subventions sont évaluées à 40% des investissements dans le PPI mais seront plus importantes en réalité, il s'agit d'une mesure de prudence.

Une ligne de trésorerie sur 2 ans de 450.000€ a été accordée par l'Agence France Locale (la banque des collectivités).

La TVA est remboursée partiellement (15% au lieu de 20%).

Sur 2024, l'Etat versera avec du retard 225.000€ de subventions correspondant aux travaux de la gendarmerie et de la salle des fêtes de Panissage.

Dépenses : les dépenses d'investissement sont largement détaillées mais un projet n'a pas été intégré dans le PPI, il s'agit de l'ancienne mairie

rue du château, en raison de son coût élevé et des charges de fonctionnement qui seront associées à moyen terme. Seule la toiture de ce bâtiment sera rénovée (101.000€ TTC) pour préserver ce patrimoine.

Une réflexion sera menée avec le chef de projet financé par l'Etat « Village d'avenir » dans le cadre de sa mission d'accompagnement et de mise en valeur du patrimoine communal.

La commission des finances souhaite privilégier la valorisation de deux bâtiments (l'espace Camille Terrasse et les locaux techniques à côté de la Mairie).

Le PPI (Plan Prévisionnel d'Investissement) sur 5 ans permet d'avoir une vision des travaux qui se réaliseront si les prévisions se confirment, mais les annonces du gouvernement ces derniers temps nous amènent à beaucoup de prudence dans la construction de nos budgets.

PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT - COMMUNE DE VAL-DE-VIRIEU

	2023	2024	2025	2026	2027	2028
Excédents d'investissement reportés	368 000 €	708 000 €	392 750 €	398 900 €	237 150 €	491 400 €
Affectation du résultat de fonctionnement	220 000 €	173 000 €	200 000 €	200 000 €	200 000 €	200 000 €
Taxe d'aménagement	34 000 €	40 000 €	30 000 €	30 000 €	30 000 €	30 000 €
Attribution de compensation invest	100 000 €	100 000 €	100 000 €	100 000 €	100 000 €	100 000 €
Subventions	180 000 €	1 010 000 €	565 200 €	254 000 €	202 000 €	322 000 €
Subventions 2022 Etat en retard	0 €	225 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €
FCTVA	146 000 €	351 750 €	163 950 €	149 250 €	137 250 €	142 500 €
Ligne de Trésorerie	0 €	450 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Emprunt	500 000 €	0 €	500 000 €	100 000 €	500 000 €	0 €
Total recettes	1 548 000 €	3 057 750 €	1 951 900 €	1 232 150 €	1 406 400 €	1 285 900 €
Capital d'emprunt	126 000 €	140 000 €	140 000 €	160 000 €	160 000 €	145 000 €
Ligne Trésorerie	0 €	0 €	0 €	200 000 €	250 000 €	0 €
Voirie	146 000 €	80 000 €	80 000 €	80 000 €	50 000 €	50 000 €
Mobilier + informatique	40 000 €	30 000 €	30 000 €	30 000 €	30 000 €	30 000 €
Petit matériel : badges+serrures	20 000 €	5 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Logiciels	10 000 €	10 000 €	10 000 €	10 000 €	10 000 €	10 000 €
Matériel	20 000 €	20 000 €	20 000 €	20 000 €	20 000 €	20 000 €
Lavoir	0 €	10 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Vitraux église	0 €	7 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Relevage de l'orgue	0 €	12 000 €	50 000 €	0 €	0 €	0 €
Signalétique et espaces verts	60 000 €	10 000 €	10 000 €	10 000 €	10 000 €	10 000 €
Toiture 150 rue du château (ancienne Mairie)	0 €	101 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Mur cimetière Panissage	0 €	68 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Eclairage LED	0 €	17 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Travaux bâtiments divers	320 000 €	50 000 €	50 000 €	50 000 €	50 000 €	50 000 €
Maison médicale + parking	0 €	500 000 €	168 000 €	0 €	0 €	0 €
Salle polyvalente	0 €	850 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Crèche = parking	0 €	320 000 €	460 000 €	0 €	0 €	0 €
Pumptrack rue du gymnase	0 €	150 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Espace Camille TERRASSE	0 €	0 €	200 000 €	200 000 €	0 €	0 €
Bâtiment 150 rue du château(ancienne Mairie)	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
budget participatif	0 €	35 000 €	35 000 €	35 000 €	35 000 €	35 000 €
Voirie rue du Vallon de Lamartine	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	500 000 €
transformation des locaux techniques Mairie	0 €	0 €	200 000 €	100 000 €	200 000 €	0 €
Divers	98 000 €	250 000 €	100 000 €	100 000 €	100 000 €	100 000 €
Total dépenses	840 000 €	2 665 000 €	1 553 000 €	995 000 €	915 000 €	950 000 €

COMMISSIONS

COMMISSION COHESION SOCIALE

En cette fin d'année 2023, une centaine de colis de Noël a été confectionnée et distribuée par les membres du CCAS aux aînés de notre commune.

Pour les personnes préférant le repas, ce dernier s'est déroulé à la salle des fêtes de Panissage le samedi 13 janvier 2024. La soixantaine d'invités présents a pu partager ce savoureux déjeuner dans la convivialité et la bonne humeur ».



COMMISSION EDUCATION JEUNESSE

Conseil municipal des enfants

Les enfants nouvellement élus du CME se sont réunis le samedi 09 décembre 2023 pour partager et détailler leurs idées pour notre commune.

Parmi les idées présentées, de nombreuses concernent l'aire de jeux (coin lecture avec « frigo-livre », garage à vélos, bacs à sable, pumptack, fontaine à eau potable avec bouton poussoir (ou équivalent) pour éviter du gaspillage, espace clos/sécurisé dans l'aire de jeux pour les moins de 4 ans).

Ils nous ont également proposé d'autres aménagements tels que l'aménagement paysager du chemin vers la passerelle (côté Panissage), une piste cyclable de l'école jusqu'à la Guinguette et le centre village, des fresques pour décorer

l'abri bus de l'école, une aire de jeux pour chiens vers la passerelle, la rénovation des « crayons » de l'école, ...

Ces échanges ont permis à chaque élu(e) de présenter sans filtre ses projets.

Certains peuvent être « facilement » mis en œuvre par la commune, d'autres nécessitent des études de faisabilité préalables (piste cyclable, fontaine dans l'aire de jeux, ...).

Les jeunes élu(e)s ont également participé très activement au nettoyage de printemps le 16 mars 2024 en intervenant dans l'aire de jeux, les abords du stade et de la passerelle, les berges de la Bourbre et l'école.



COMMISSIONS

COMMISSION ENVIRONNEMENT

Des nichoirs à l'école

La commission Environnement a organisé une animation à l'école de la vallée :

2 classes d'élèves ont assemblé 20 nichoirs préparés par Daniel Boutin, dont 4, ainsi qu'une mangeoire, ont été accrochés dans les arbres de la cour de l'école. Les enfants ont pu assister aussi à une présentation de M. Chenu, de l'association Vallée en Transition, sur les oiseaux et leur mode de vie.



Les autres nichoirs ont été installés sur des arbres de la commune : aire de jeux, aire de camping-cars, cimetières, parking de la salle des fêtes de Panissage

Les pièges à faune

Samedi 9 mars, avait lieu une réunion de présentation sur les pièges à faune, avec le concours de l'association Le Pic Vert. Le recensement sera fait par des bénévoles, pour empêcher la mort inutile d'animaux sur notre commune. Les pièges repérés et notifiés seront neutralisés par la commune.

Nettoyage de printemps

Le 16 mars, les enfants de l'école de la vallée s'étaient mobilisés, derrière le conseil municipal des enfants, pour accompagner les bénévoles toujours motivés pour venir participer au ramassage annuel des déchets laissés dans les rues de notre commune.

Trop de mégots sont jetés par terre et polluent le village et donc les rivières puis la mer !

Des crottes de chien ont été ramassées par les employés communaux puis au cours du nettoyage de printemps. Les propriétaires de chien ont des sacs et des poubelles à disposition aux 4 coins du village, donc plus d'excuse pour ce comportement inadmissible !



Composteur collectif

Un composteur collectif a été installé près de la mairie, derrière le muret du parking de la rue de Barbenière. Vous pouvez y déposer vos déchets biodégradables (merci de lire les panneaux explicatifs).



Réduire efficacement sa consommation d'Eau Chaude Sanitaire



Des gestes gratuits pour économiser

Avec des gestes simples et de bons réflexes au quotidien, on peut économiser 1/3 d'électricité utilisée par un chauffe-eau électrique, soit environ 85€ par an !



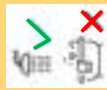
- Régler le thermostat du chauffe-eau entre 50°C et 55°C.

- Couper le chauffe-eau en cas d'absence supérieure à 2 ou 3 jours.



Faire remonter l'eau en température consomme moins d'énergie que de la maintenir chaude inutilement pendant plusieurs jours.

- Prendre des douches de 5 minutes maximum (sous l'eau) et couper l'eau pendant le savonnage. On peut également réduire leur fréquence selon son activité.



- Bon réflexe : fermer les robinets mitigeurs en position froide (à droite) pour éviter de solliciter le chauffe-eau inutilement.
- Se laver les mains à l'eau froide.
- Rincer la vaisselle à l'eau froide et ne pas la prélever lorsqu'on possède un lave-vaisselle.
- Couper l'eau lorsqu'on se savonne ou se lave les dents.



Quelques euros très vite rentabilisés

- Mettre une jaquette isolante sur le ballon d'eau-chaude pour limiter les déperditions de chaleur : jusqu'à 20% d'économie !
- Mettre en place des mousseurs (ou aérateurs) sur les robinets : -30% à 50% d'eau consommée.



- Un pommeau de douche économique (débit à 6 L/mn), c'est jusqu'à 3 fois moins d'eau !

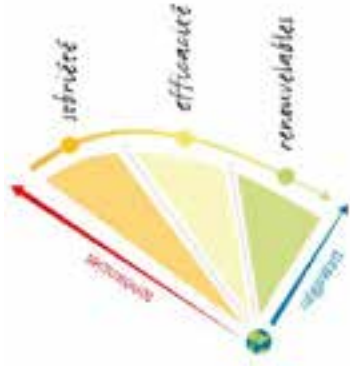


- Opter pour un mitigeur thermostatique lors d'un changement de Robinet.
- Autant que possible, isoler les tuyaux entre la source d'eau chaude et les points de consommation.
- Entretien ses équipements (tous les 2/3 ans). Le calcaire crée une couche isolante et diminue la performance des équipements.

Les solutions renouvelables

- 1^{er} réflexe : choisir une taille de ballon adaptée à vos besoins quotidiens, pas plus !
- Réduire sa consommation en amont permettra de ne pas surdimensionner, de minimiser l'investissement et d'éviter les mauvaises surprises.
- Remplacer son vieux chauffe-eau par un chauffe-eau solaire ou thermodynamique.

30 % des chauffe-eau sont surdimensionnés. Passer de 200 litres à 50 litres revient à économiser 300 à 400 kWh/an (80 €) !



Chauffe-eau solaire

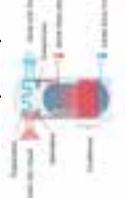


Principaux avantages

Principaux inconvénients

- Jusqu'à 75% d'économies sur vos factures annuelles.
- Équipement robuste (15 à 20 ans).
- Peu d'entretien nécessaire.
- Jusqu'à 70% d'économies sur vos factures annuelles.
- Équipement qui ne dépend pas de la météo.
- Peu d'entretien nécessaire.
- Prix d'achat plus accessible : 2 000 à 4500 €.
- Dépendant de la météo et du taux d'ensoleillement.
- Nécessite un système d'appoint.
- Investissement de départ important : 3 000 € à 6 000 €
- Suivant la technologie utilisée, valider l'espace et le volume nécessaire au bon fonctionnement.
- Durée de vie plus courte (10 à 15 ans)
- Assez bruyant : il est nécessaire de le placer loin des chambres.

Chauffe-eau thermodynamique



Le chauffage de l'habitat Réduire sa facture et gagner en confort



Des gestes gratuits pour économiser

Dans le logement, la température moyenne doit être au maximum de 19°C mais elle peut être modulée selon vos besoins :

- Pièces de vie: 19 °C lorsqu'elles sont occupées, 16 à 17 °C le reste du temps.
- Chambre: 16 °C la nuit et lorsqu'elle est inoccupée, 19 °C lorsqu'elle est occupée en journée.
- Salle de bains : 22 °C pendant la toilette, 17 °C le reste du temps.
- Ne pas chauffer les pièces inoccupées.
- Baisser le chauffage en période d'absence prolongée.

Des réflexes utiles pour rester au chaud :

- Empêcher la chaleur de s'échapper du logement.
- Éviter de placer des meubles ou des rideaux devant les radiateurs, ou d'y faire sécher du linge, pour que la chaleur circule bien.
- Limiter les infiltrations d'air parasites, en vérifiant l'étanchéité des fenêtres et des portes.
- Mettre un bon pull en hiver : c'est mieux pour se sentir bien que de pousser le chauffage.
- Laisser entrer et favoriser l'ensoleillement en hiver.

1 °C en moins = 7% d'économies



- Fermer les volets et tirer les rideaux la nuit.
- Fermer les portes des pièces peu chauffées.
- Placer un boudin au bas de la porte d'entrée.
- Isoler la porte vers le sous-sol, la cave ou le garage.



Pour consommer moins, mais chauffer mieux

▫ **Penser à isoler en premier lieu.**
L'isolation permet de réduire les déperditions par le toit, les murs, les fenêtres et les planchers bas, et d'éviter les infiltrations d'air. C'est la solution numéro 1 pour réduire la facture de chauffage.

▫ Si vous remplacez votre chauffage avant d'isoler, vous aurez besoin d'un système plus puissant, et donc plus coûteux.

- **Réguler et programmer pour éviter de gaspiller :** un thermostat programmable permet de réaliser de 10% à 25% d'économie.
- **Remplacer ses vieux radiateurs électriques**
- **Entretenir son installation de chauffage,** c'est jusqu'à 10% d'économie !
- Pour une construction neuve, pensez à la **VMC double flux** et au **puit canadien**.



Une maison isolée est aussi plus confortable : vous ressentirez moins l'effet des parois froides et les mouvements d'air.
Important : faire un diagnostic global afin d'orienter vers les travaux les plus efficaces.

Les convecteurs émettent de l'air chaud (qui monte au plafond), alors que les radiateurs modernes diffusent plus par rayonnement. Ils renvoient la chaleur dans la pièce de manière plus homogène et sur une plus longue période.

Les solutions renouvelables

Pour consommer moins d'électricité ou d'énergie fossile, passer aux énergies renouvelables !

Chauffage au bois

Le bois, une ressource locale mais limitée

Type	Avantages	Inconvénients	Coût usage	Coût installation
Pelle/insert à bûches	• Faible émission CO ₂ (40g/kWh) • Visibilité, esthétique • Fiabilité, robuste	• Chauffage local (selon config maison) • Stockage et maintenance du bois • Autonomie limitée	€	€
Pelle à pellets	• Très faible émission CO ₂ (10 à 33g/kWh) • Maintenance moindre que les bûches	• Chauffage local (selon config, maison) • Cheminée	€ à €€	€€
Chaudière à bûches	• Faible émission CO ₂ (40g/kWh) • Chauffage central • Installation à la place du chauffage existant • Fonctionnement pilotable/régulation	• Stockage et maintenance du bois • Encombrement très important	€	€€€
Chaudière à pellets	• Très faible émission CO ₂ (10 à 33g/kWh) • Chauffage central • Installation à la place du chauffage existant • Fonctionnement pilotable/régulation • Grande autonomie avec stockage	• Cheminée • Encombrement	€ à €€	€€€

Bûches ou pellets ?
Le pellet est normalement issu de déchet de sciure, sciure et copeaux, séchés à 10% d'humidité maxi et compacté. L'idéal est que l'énergie de séchage provienne elle-même du bois.



3 à 3,5 kWh/kg



4,6 à 5 kWh/kg



Une PAC est une solution de chauffage qui "pompe" la chaleur dans les calories présentes à l'extérieur de la maison (dans l'air ou le sol).
Les calories récupérées à l'extérieur par un évaporateur sont transférées par un compresseur jusqu'au condenseur qui les restitue à l'intérieur.
Pour 1 kWh électrique consommé, l'énergie restituée est de 3,5 à 4 kWh en moyenne annuelle. C'est le SCOP = 3,5/1.

Pompe à Chaleur (PAC)

Critères de choix d'une PAC

Type	Avantages	Inconvénients	Coût usage	Coût installation
Air / Air	• Très réactive (plus en intersaison) • Pilotage pièce par pièce facilité • Confort toutes saisons de série	• Diffusion par convection • Intégration de lumière extérieure • Esthétique des unités intérieures	€€	€
Air / Eau	• Excellent confort thermique • Possibilité double service (chauffage + ECS)	• Intégration de lumière extérieure • Pilotage par zones (jour/nuit)	€€	€€
Eau / Eau	• Excellent confort thermique • Bonne stabilité des performances • Possibilité double service (chauffage + ECS)	• Travaux conséquents pour le captage • Pilotage par zones (jour/nuit)	€	€€€

Visualiser sa consommation pour agir efficacement



Suivre ses compteurs

Relève manuelle régulière



Relève à un instant précis pour connaître sa consommation instantanée



Avec un compteur Linky et en créant un compte ENEDIS (gratuit) : Accès à toutes vos données en ligne, par mois, jour et heure.



Avec une application dédiée comme HELLO WATT, mêmes données sur Smartphone



Nota : On retrouve des fonctionnalités similaires avec le compteur connecté GAZPAR et les services GRDF

J'ai visualisé mon talon de consommation (conso mini permanente) et je l'ai réduit en arrêtant la VMC l'été, quand les fenêtres sont tout le temps ouvertes...



Les petites actions individuelles peuvent paraître insignifiantes, mais...
 - Elles apprennent à ne plus consommer inutilement (« sobriété réflexe »)
 - Le cumul dans tous les foyers représente de vraies économies !

Utiliser un wattmètre



- Un Wattmètre (~20€) mesure la consommation de l'appareil qui est branché dessus
- Il permet de détecter facilement ceux qui consomment même éteints, pour les débrancher !
- Il permet de comparer ses appareils aux standards actuels pour éventuellement décider de les changer...?

Mon piano numérique consomme 7W quand il est éteint et je ne l'utilise que 3 heures par semaine ! En le débranchant je vais gagner 60KWh par an (environ 14€*) sans aucune différence d'usage

Appareil	Consommation (kWh)	Coût (€)
Machine à café	301	306
Consigne	100	140
Appareils divers	100	90
Total	501	536

Consommation annuelle moyenne - kWh

Coût type appareils divers

Attention, ne chargez pas un appareil qui a moins de 15 ans ! Faire durer, c'est économiser l'énergie de fabrication...

Des économies à faire... même sans mesures



- A la cuisine :**
- Ne pas utiliser son ancien frigo en frigo d'appoint, ou limiter son utilisation aux situations exceptionnelles : Il consomme autant que 3 frigos récents !
 - Nettoyer la grille à l'arrière du frigo et penser aussi à le dégivrer régulièrement (6mm de givre = 30% de consommation en plus !)
 - Limiter le nombre de congélateurs (l'arrêter en hiver ?)
 - Mettre un couvercle sur les casseroles (~30% d'économie !)
 - Finir de cuire et/ou faire mijoter à la marmite norvégienne
 - Arrêter le four 10mn avant la fin de la cuisson



Marmite Norvégienne auto-cuisante

Appareils électroniques:

- Limiter le fonctionnement de la télé
- Couper les alimentations avec des interrupteurs
- Couper la box la nuit et pendant les vacances
- Supprimer la téléphonie fixe ?

Et aussi :

- Passer aux LEDS sans oublier les petits spots halogènes qui peuvent consommer jusqu'à 50W
- Faire sécher le linge à l'air libre dès que possible
- Laver à basse température

* Option de base du Tarif bleu EDF au 01/08/2023 : 0,228 € / kWh

Source : ADEME

Edition de septembre 2023

COMMISSIONS

COMMISSION ENVIRONNEMENT

La précarité énergétique, l'affaire de tous !

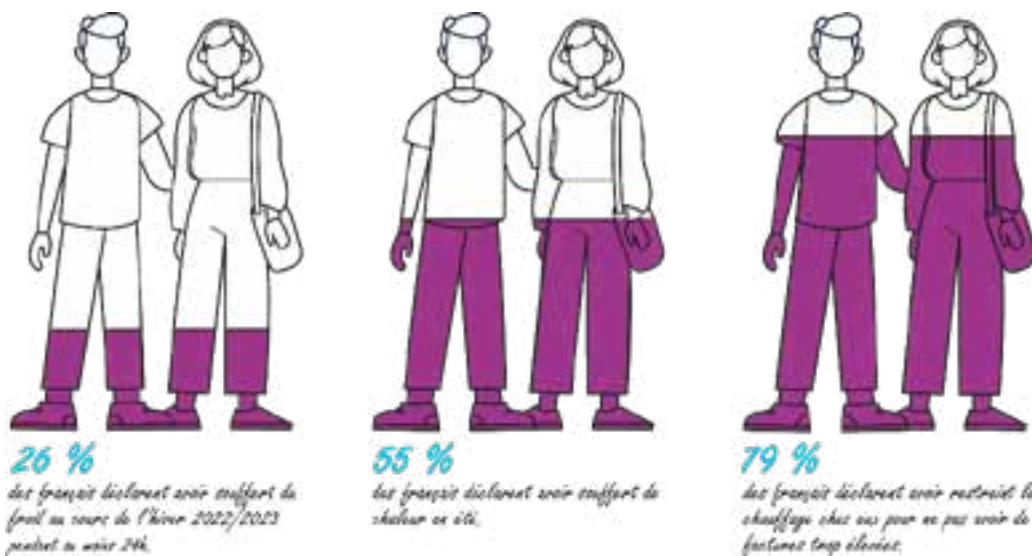
La précarité énergétique est un sujet de préoccupation nationale depuis maintenant plus de 10 ans. Avec la crise sanitaire et énergétique des dernières années, de plus en plus de personnes sont touchées par ce fléau. Mais alors qu'est-ce que la précarité énergétique ? Comment lutter contre ? Focus sur ce phénomène qui atteint de plus en plus de monde.

Qu'est-ce que la précarité énergétique ?

La précarité énergétique se définit comme la difficulté, voire l'incapacité à pouvoir chauffer correctement son logement et ceci à un coût acceptable.

La loi du 10 juillet 2010, dite loi Grenelle 2, énonce, quant à elle, une définition légale de la précarité énergétique : « Est en situation de précarité énergétique [...] une personne qui éprouve dans son logement des difficultés particulières à disposer de la fourniture d'énergie nécessaire à la satisfaction de ses besoins élémentaires en raison de l'inadaptation de ses ressources ou de ses conditions d'habitat ».

En France, l'Observatoire National de la Précarité Énergétique réalise un tableau de bord, le dernier date de novembre 2023. Il s'appuie sur certains nombres d'indicateurs pour suivre la précarité énergétique. Ce qui est peu connu, c'est que l'on peut subir la précarité énergétique autant en hiver avec le froid, qu'en été avec la chaleur.



Source : Méliatus actualisé de l'Europe, 2023

Des aides pour lutter contre les passoires énergétiques

De nombreuses aides existent pour aider à rénover, changer son mode de chauffage, pour aider à payer les factures. Ses aides peuvent se trouver au niveau local, intercommunal ou même national. Mais il n'est pas toujours facile de s'y retrouver et de les connaître.

C'est pourquoi le site de l'Ademe (l'Agence de la transition écologique), répertorie l'ensemble des aides disponibles afin de vous aider à vous y retrouver.

Découvrez le site de l'Ademe : <https://agirpourlatransition.ademe.fr/particuliers/finances/aides-a-renovation>

COMMISSIONS

COMMISSION URBANISME : QUELLE PROCÉDURE POUR MES TRAVAUX ?

Quels documents pour mon dossier de déclaration préalable :
Lors de votre dépôt, des documents doivent être joints au dossier :

- Le formulaire Cerfa dûment rempli : identité du demandeur, nature des travaux, caractéristiques du terrain et la localisation du projet. / disponible en ligne ou en mairie

- Plans de situation et des plans de masse : situer précisément le projet dans son environnement. Ces plans doivent être établis à une échelle adaptée et comporter les dimensions exactes du terrain ainsi que les futures constructions ou modifications envisagées.

- Des photographies du site avant les travaux

- Une notice décrivant le projet dans ses moindres détails : matériaux, couleurs, dimensions, mise en œuvre, ...

- Éventuellement la ou les fiches techniques des éléments mis en œuvre
Attention : si votre projet se situe dans le périmètre du château, toutes les autorisations d'urbanisme sont soumises au service de l'Architecte des

Quelles autorisations, pour quels travaux ?

TOIT
Tuiles (réfection de toiture) : DP
Auvant, préau
• < 5 m² : aucune formalité
• < 20 m² : DP
• > 20 m² : PC
Aménagement des combles ou tout autre aménagement en espace d'habitation
• < 5 m² : aucune formalité si pas de modification de l'aspect extérieur du bâti
• < 20 m² : DP

PANNEAUX SOLAIRES, PARABOLE, VELUX :
DP

FAÇADE, RAVALEMENT : DP

CRÉATION FENÊTRE ET CHANGEMENT DE MENUISERIES EXTÉRIEURES : DP

TERRASSE NON COUVERTE DE PLAIN PIED (BÉTON OU BOIS)
• Sans surélévation ni fondation profonde, quelle que soit la surface : aucune formalité
• Surélévée et/ou avec fondations profondes et/ou < 5 m² : aucune formalité
• Surélévée et/ou avec fondations profondes < 20 m² : DP
• Surélévée et/ou avec fondations profondes > 20 m² : PC

GARAGE
• < 5 m² : aucune formalité
• < 20 m² : DP
• > 20 m² : PC
• Transformation de garage en habitat quelle que soit la superficie : DP

PISCINE
• < 10 m², non couverte restant moins de 3 mois : aucune formalité
• < 100 m² ouverte : DP
• < 100 m² avec couverture < 1,80 m de haut : DP
• > 100 m² et/ou de haut et/ou local technique > 20 m² : PC

MUR DE CLÔTURE, CLÔTURE
DP

VÉRANDA, TERRASSES COUVERTES
• < 5 m² : aucune formalité
• < 40 m² : DP
• > 40 m² : PC

CABANE BOIS OU BÉTON
• < 5 m² : aucune formalité
• < 20 m² : DP
• > 20 m² : PC

PORTAIL
DP

DANS LE CADRE D'UN PERMIS DE CONSTRUIRE :
• Pour une construction neuve : vous avez l'obligation de recourir à un architecte si la surface de plancher dépasse 150 m².
• Pour une extension supérieure à 20 m² il en est de même, si la surface de plancher ajoutée à celle de l'existant fait dépasser les 150 m².
Attention : il existe des cas particuliers où le recours à l'architecte est toujours obligatoire.

Services en ligne sur Service-Public.fr

COMMISSION BUDGET PARTICIPATIF

La réalisation de la liaison piétonne de Panissage est en cours. Nous attendons des devis pour le busage d'une partie du fossé.

Des devis ont été demandés pour la mise en eau du lavoir sur le Vaugelas

Pour les projets 2024 :

Projet n°1 : Créer de l'ombrage sur l'aire de jeux des enfants

Le principe serait de tendre des toiles correctement

positionnées pour créer de l'ombre à la période chaude (en attente de devis) et plantation d'arbres à l'automne 2024

Projet n°2 : Plantation d'arbres sur des endroits stratégiques de la Commune
Prévu à l'automne 2024.

Projet n°3 : mise en place et installation de toilettes à proximité du rondpoint de la « Guinguette »
Premier devis très cher, d'autres sont en cours.

COMMISSIONS

COMMISSION CULTURELLE

Archi'nature en Juin

Du 17 au 21 juin Scène en herbe organisé par les écoles (animations, Micro-Folie...Spectacles).

Spectacle proposé par la commission culturelle, Mercredi 19 juin sous le chapiteau. « Cadie À CADIE » Elle analogique et lui numérique, très numérique. Chacun porte un caddie de supermarché, des caddies qui deviendront bientôt complices de leurs acrobaties. Avec humour et magie, ils entraînent le public à la limite entre deux mondes : l'ancien et le nouveau, le passé et le futur, l'analogique et le numérique.



Soirées d'été sous la halle

Jeudi 22 août 20h30 :

Concert on off Tribute to Dire Straits, des reprises soignées des plus grands titres de Dire Straits, avec une prédilection pour les premiers albums, époque où la guitare était l'ossature rythmique et mélodique du groupe.



Vendredi 23 août 20h30 :

Compagnie COLEGRAM « Un pour tous, Moi d'abord »

Le spectacle plonge le public dans l'œuvre de Dumas avec des combats (épée, canne, fouet, cape, arme à feu), du suspense, des sentiments et une bonne dose de dérision.

Mais l'Histoire avec un grand H ne se laisse pas faire, et pointe du bout de sa rapière les invraisemblances et inepties de la fiction.

Les personnages prennent finalement le pouvoir afin de défendre leur point de vue altruiste.



Samedi 24 août 21h :

Ciné en plein air, film : Tempête



ELECTIONS EUROPÉENNES

Les élections européennes auront lieu en France le 9 juin 2024. Tout citoyen âgé d'au moins 18 ans et inscrit sur les listes électorales peut voter. Il est possible de voter par procuration ou depuis l'étranger si certaines conditions sont respectées.

81 députés européens seront élus en France en 2024, deux de plus que lors des élections de 2019. Au total, le Parlement européen comptera 720 membres, contre 705 actuellement.

Les députés européens sont élus au suffrage universel direct à un tour. La législation de l'UE garantit la représentation proportionnelle : cela veut dire que le nombre de sièges obtenus par chaque parti sur le nombre total de sièges de députés à élire dépend du nombre de suffrages recueillis par leur parti. En France, les listes sont fermées, c'est-à-dire que les électeurs ne peuvent pas changer l'ordre des candidats sur les listes.

Pour voter, vous devez vous munir de votre carte électorale et d'une pièce d'identité. Seule une pièce d'identité originale est acceptée.

Oui, le vote par procuration est possible si vous savez à l'avance que vous ne pourrez pas vous

rendre au bureau de vote le 9 juin 2024. Depuis 2020, il n'est plus nécessaire de justifier le motif pour lequel il vous est impossible de participer au scrutin. Vous pouvez désormais donner procuration à un électeur inscrit sur les listes électorales d'une autre commune que la vôtre.

- **en faisant une demande en ligne sur le site : [Maprocuration.gouv.fr](https://maprocuration.gouv.fr).** Vous devez ensuite faire valider votre procuration en vous déplaçant physiquement dans un commissariat de police, une brigade de gendarmerie ou un consulat, dans les deux mois qui suivent. Sur place, vous devrez présenter votre référence d'enregistrement « Maprocuration » et un titre d'identité.

- **En faisant valider un formulaire Cerfa papier** dans un commissariat de police, une brigade de gendarmerie, le tribunal judiciaire de votre lieu de travail ou de résidence, un consulat, ou un lieu accueillant du public dont la liste et les dates et heures d'ouverture sont arrêtées par le préfet. Vous pouvez soit télécharger et imprimer le formulaire CERFA n°14952*03 de demande de vote par procuration sur service-public.fr, soit obtenir et remplir un formulaire Cerfa sur place. Vous devez vous munir d'un titre d'identité.



LA NUIT DES MUSÉES

LE DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE
PRÉSENTE

DANS LE CADRE DE

LA NUIT
DES MUSÉES



MUSÉES

EN

FÊTE

18 & 19
MAI

2024

TOUT LE
PROGRAMME
SUR

MUSEEENFETE.ISERE.FR

isère
LE DÉPARTEMENT

VIE DE LA COMMUNE

ACTION MÉGOTS : VENEZ CHERCHER VOTRE CENDRIER DE POCHE

La commune de Val-de-Virieu soucieuse de trouver une solution aux mégots jetés au sol, a signé un partenariat avec la société ALCOME spécialiste dans ce domaine. 700 cendriers de poche sont distribués gratuitement et de nouveaux cendriers fixes seront installés à différents points de la commune. Cette action est portée par la commission environnement présidée par Florence BARBIER.

Le cendrier de poche est pratique et facile à utiliser, il assure que les mégots ne finiront pas dans la nature. Vous pouvez vous en procurer un chez votre buraliste « magasin PROXI », ou au secrétariat de la Mairie. Si vous n'êtes pas fumeur offrez le à une personne de votre entourage qui en fera un bon usage.

L'objectif de cette action : Réduire de 40 % les mégots mal jetés dans l'espace public. Au-delà de la pollution visuelle, un mégot jeté dans la rue, dans le caniveau ou dans la nature a un impact sur l'environnement

- Un mégot contient des matières plastiques qui polluent l'eau.
- Un mégot peut mettre plusieurs années à se dégrader.
- Un mégot mal jeté risque d'être ingéré par la faune.

Nous comptons sur une véritable prise de conscience et un rapide changement de comportement.



CENDRIER DE POCHE GRATUIT



- Pratique
- Réutilisable
- Fabriqué en 

Le bon geste en 2 clics !



1. Appuyer au centre pour l'ouvrir



2. Appuyer sur les côtés pour le fermer

Pour arrêter de fumer, Tabac info service : l'appli, le site, le 3989*
*Tabac info service est un service de Santé publique France et Ministère de la Santé de la Prévention et de l'Assurance Maladie.



VIE DE LA COMMUNE

VILLAGE EN FÊTE

Alors que l'été s'installe, nous vous invitons en toute simplicité à sortir de chez vous pour venir à la rencontre :

Ateliers de création artistiques, micro-Folie, conférences, repas partagés, spectacle vivant, jeux sportifs, marché de producteurs locaux... et bien plus encore...



Nous vous les présenterons grâce à un flyer de programmation qui sera à votre disposition. Vous pouvez d'ores et déjà noter dans vos agendas le mercredi 19 juin avec un spectacle familial tout public qui nous permettra de partager un très beau moment de cirque et de rires : «cadie à CADIE», de la compagnie Sonel.

Pour avoir plus d'informations et ne pas manquer de rendez-vous avec la commune, ayez le reflex ILLIWAP et restons en contact !»

Il y en aura pour tous et pour tous les goûts, pour les plus petits comme les plus grands.

Alors, arrêtons le temps, soyons curieux et cueillons l'occasion de la découverte et du partage !



ECRIVAIN LOCAL : LE RÊVE DE MIRÓN ZLATIN

J'ai écrit ce livre pour rendre hommage à Mirón ZLATIN, le directeur de la Colonie d'enfants d'Izieu, de 1943 à 1944. Avec eux il a été raflé le matin du 6 avril 1944.

Mais je voulais parler de vie, uniquement de vie. Alors j'ai imaginé cette fiction pour la jeunesse, dont l'action se passe dans la nuit du 5 au 6 avril, quelques heures AVANT. Rêvait-il ? Et quels pouvaient être ses rêves ? Cette nuit-là précisément...

Mirón ZLATIN est le personnage central de cet album. Il est ce monsieur rêveur et joyeux qui aimait faire rire les enfants et qui voulait les sauver.

Ce livre a vu le jour grâce à la participation de Cécile MILLON, aquarelliste.

Nous avons réalisé ensemble cet album-jeunesse. Mirón ZLATIN revoit les meilleurs instants de sa vie, de sa naissance sur les bords du grand fleuve Dniepr en Russie jusqu'à son arrivée dans ce coin de campagne, en France. Il s'est installé sur la terrasse et il parle à la lune. La lune lui répond. Le chien des voisins les écoute. Puis il s'endort. Son dernier rêve les emporte, les 44 enfants, sa femme Sabine et lui, dans un lieu magnifique.

Livre disponible dans 2 librairies, au prix de 17 €.

- LA BELLE HISTOIRE à La Tour du Pin

- ENTRE PARENTHÈSES à Belley

et disponible auprès de

Jean-Philippe REPIQUET 06.89.16.62.35

(si expédition + 7 €)



VIE DE LA COMMUNE

CRÉATION ASSOCIATION DE BILLARD



C'est quoi le billard Carambole ?

Il se joue sur une table sans poche, parfaitement ajustée, avec seulement 3 billes, à 2 joueurs par table. Le nombre de points réalisés par rapport au

nombre de fois où l'on a joué, détermine une moyenne. Cette moyenne permet de se qualifier dans l'une des catégories régionales R4, R3, R2, R1, ou nationales N3, N2, N1, puis Masters. Rien de plus simple... Mais le jeu lui, ne l'est pas ! Et c'est passionnant !

Le projet :

Ouvrir une salle de billard français dit «carambole», dotée de 4 billards de 2.80m, affiliée à la Fédération Française de Billard (pour le cadre sportif) permettant d'organiser des compétitions du niveau débutant, jusqu'à des compétitions de niveau national et profiter aussi du «billard loisir» pour celles et ceux qui ne souhaitent pas se lancer en «compétition».

Avec le soutien de la commune de Val de Virieu, nous vous informons de la création d'une

association académie de billard Français affiliée à la Fédération Française de Billard sur le site de la salle polyvalente de Val de Virieu (3ème trimestre 2024), dans une salle de 100m2 équipée de 4 billards.

Nous recherchons des joueuses, joueurs, jeunes et moins jeunes, débutants ou niveaux confirmés.

Les options proposées :

- Loisirs
- Initiation
- Perfectionnement
- Compétition

Pour toute information complémentaire ou vous inscrire comme futur adhérent :

- Mail : abvaldevirieu@gmail.com
- Site internet et formulaire d'inscription : <https://abvaldevirieu.wixsite.com/abv2v/>
- Tel Louis : 06 46 54 09 96
- Tel Bernard : 07 80 43 66 50

Photo de la future salle de billard avec les créateurs de l'association, Louis REBBOH et Bernard PANTEL



VIE DE LA COMMUNE

AIME TON MARCHÉ

Val-de-Virieu



Une animation organisée avec le concours de la Communauté de Communes des Vals Du Dauphiné et le traiteur « Rendez-vous Comte » aura lieu le

vendredi 5 juillet 2024
à partir de 08h00 jusqu'à 12h00, Place Henri Clavel.

Sur le marché, les consommateurs pourront déguster les recettes et échanger conseils et astuces culinaires. Ils pourront aussi repartir avec les fiches recettes et trouver les produits sur les étals du marché.



TRAITEUR (VAL DE VIRIEU)
RENDEZ-VOUS COMTE
Manger local c'est idéal et fait maison
c'est TROP BON !!!
Cuisine 100% faite maison, produits frais de saison

Buffets, Repas de famille, Associations,
Livraison de repas à domicile, Plateaux apéro,
Repas d'entreprise... Portage de repas 7jrs/7

Producteur locaux
de légumes,
viandes, produits
laitiers...

Menus publiés chaque
semaine ou
envoyés par mail
Sur demande

17.50€ ENTREE + PLAT + DESSERT
14.50€ ENTREE + PLAT OU PLAT + DESSERT
12.50€ PLAT

Livraison gratuite
- 15 kms

Formule
senior :
tarif réduit

06 28 75 33 68

Rendez-vous COMTE
 rendezvouscomte@gmail.com
 www.rendezvouscomte.fr

40 place de la Guinguette 38730 val de Virieu



ABCarton, micro entreprise créée le 8 janvier 2024.
Fabrication de meubles et d'objets en carton, et
animation d'ateliers de cartonnage.
Sandra Dubessay - 06 87 81 71 05
zendra@laposte.net - Page Facebook : ABCarton
Site internet : <https://abcarton.fr/accueil/>

LA FERME DES PAUTES
Boutique Paysanne BIO...
9 impasse du Grand Curty
38730 Doissin

Mercr. 10h/18h
Vendred. 10h/18h - Samedi 9h/12h

Cédric Germain
Tél. 06 01 19 90 63
0601199063@gmail.com

Farines, pois chiches, lentilles, pâtes semi complètes et complètes, viande d'agneau sur commande, oeufs. En dépôt : fromages, vin, miel.

Cédric Germain sera sur le marché tous les 1ers vendredi du mois

VIE DE LA COMMUNE

COURSE CYCLISTE : ALPES ISERE TOUR

L'Alpes Isère Tour est une course cycliste par étapes. C'est une compétition annuelle qui se déroule principalement en Isère, bien que le parcours puisse également traverser d'autres départements voisins. Rapidement l'Alpes Isère Tour c'est :

- Histoire : L'Alpes Isère Tour a été créé en 1991 par le COTNI - Comité d'Organisation du Tour Nord Isère.
- C'est un événement sportif prestigieux et qui a acquis une renommée, de catégorie 2.2 au calendrier international de cyclisme.
- Une course par étapes qui se déroule sur une période de 5 jours en mai. La course est composée de 5 étapes, comprenant une combinaison d'étapes de montagne et de plaine.
- Le parcours : Chaque année, le parcours change. Les étapes de l'édition 2024 sont :
 - ETAPE 1 - 22 mai 2024 : Charvieu-Chavagneux -> Charvieu-Chavagneux
 - **ETAPE 2 - 23 mai 2024 : Val de Virieu -> Saint-Savin**
 - ETAPE 3 - 24 mai 2024 : CCEL ST Exupéry -> Genas
 - ETAPE 4 - 25 mai 2024 : Saint Maurice l'Exil -> Roussillon
 - ETAPE 5 - 26 mai 2024 : Saint Pierre d'Entremont -> Le Bourg-d'Oisans
- Maillots distinctifs : Plusieurs maillots distinctifs sont attribués aux coureurs en fonction de leur performance dans différentes catégories.
 - Le Maillot Jaune : Classement général individuel au temps
 - Le Maillot Violet : Classement du meilleur grimpeur
 - Le Maillot Vert : Classement par points
 - Le Maillot Rouge : Classement de la combativité
 - Le Maillot Blanc : Classement Jeunes moins de 23 ans
 - Le Maillot Bleu : Classement des sprints
- Les équipes, World team, Continentale et Élite au nombre de 20 avec plus de 10 nationalités différentes.

C'est une compétition exigeante qui met à l'épreuve la résilience, l'endurance et la stratégie des coureurs. Lors de ce rassemblement sportif, vous trouverez les principaux acteurs de la région Auvergne Rhône-Alpes ainsi que du département de l'Isère actuellement partenaire majeur de cette course.



La commune de Val-de-Virieu lauréate « villages d'avenir » est honorée une fois encore avec le départ de Alpes Isère Tour le jeudi 23 mai 2024. Notre village est dynamique, il défend le sport en général et plus particulièrement le cyclisme. Pour preuve, la commune de Val-de-Virieu met à disposition des Vallésiens et Vallésiennes des vélos électriques pour découvrir notre région. En cette année olympique 2024, nous accueillons le départ de la 2ème étape de la prestigieuse course cycliste qu'est l'Alpes Isère Tour.

Je reste persuadé de la qualité et la réussite de ce départ à Val-de-Virieu. Je remercie Michel BAUP (président organisateur) et toute son équipe pour leur confiance ainsi que tous les bénévoles qui assurent la réussite et la sécurité de cette belle manifestation sportive de haut niveau.

Vive Alpes Isère Tour 2024 et que le spectacle soit beau.

Le Maire

Michel Morel

Départ 2e étape - place Henri Clavel : **12h00** > direction Burcin
Deuxième passage > direction Chassignieu à **13h20**
Arrivée St Savin à 15h26



VIE DE LA COMMUNE

PRESCRI'BOUGE

La MSS Prescri'Bouge est présente sur les territoires des Vals du Dauphiné et du Haut Rhône Dauphinois depuis plus d'un an.

Malgré une pause de ses activités en début d'année 2024, elle relance son Dispositif d'Accompagnement vers la Pratique d'Activité Physique (DAPAP). Il débute par un entretien téléphonique initial, suivi d'un bilan individuel pour déterminer la condition physique, la motivation et différents facteurs (disponibilité, mobilité, budget). A partir de ces informations, une orientation sera réalisée vers des solutions de pratique locale.

L'accompagnement est gratuit (financé), seule l'adhésion à une activité physique reste à charge.

Vous avez + de 60 ans et voulez trouver une activité physique adaptée à votre santé et à vos besoins ?

Vous êtes un professionnel de santé et voulez

nous orienter un patient ?

Vous êtes une structure sportive proposant des activités douces / adaptées ?

Vous voulez développer un projet sport santé ?

à Contacter nous : 06 03 93 60 69 / info@prescribouge.fr

Notre équipe d'enseignants en activité physique adaptée sera ravie de vous orienter et de vous accompagner !



ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

- BARBIER Augustin né le 17 janvier 2024
- LABOURDETTE Simon né le 22 janvier 2024
- BAPTE Éden né le 21 février 2024
- DROCOURT Rose née le 29 février 2024
- PEREIRA Mahé né le 3 mars 2024

MARIAGES

- MARTINEZ SAIZ Victoria et FOUCHÉ Samuel
20 décembre 2023

PACTE CIVIL DE SOLIDARITE

- LADREYT Alexandra et MATHIEU Jean-Stéphane
22 décembre 2023
- SCHAPMANN Andrew et RUCHON Alexie
30 mars 2024

DÉCÉS

- RIGOT Hélène – 19 décembre 2023
- SÈDE Claude – 19 janvier 2024
- ROESCH Odette – 3 mars 2024
- MAURICE Denise – 16 mars 2024



Mariage de
Samuel FOUCHÉ & Victoria MARTINEZ SAIZ



PACS de
SCHAPMANN Andrew et RUCHON Alexie



PACS de
LADREYT Alexandra et MATHIEU Jean-Stéphane

AGENDA DES MANIFESTATIONS

MAI

Mercredi 8

Commémoration du 8 mai

18 et 19 mai

Musées en fête

Jeudi 23

Étape de Alpes Isère Tour - Place Henri Clavel 12h00

Dimanche 26

Ciné Val-de-Virieu – Salle du Peuple à 17h00

JUIN

Dimanche 2

Randos de 10 ou 16 km – organisées par les Randonneurs de la Bourbre - départ entre 7h30 et 10h00 vers la Maison des Associations à Panissage

Samedi 8 et Dimanche 9

24ème Slalom automobile + parade véhicules anciens

Dimanche 9

Elections européennes de 08h00 à 18h00

Du lundi 10 au vendredi 14

Archi'Nature – Village en fête

Du lundi 17 au vendredi 21

« Scène en herbe »

Mercredi 19

« Cadie à cadie » - sous chapiteau, parc du Centre de Soins – Spectacle jeune public

Vendredi 28

Fête de l'École – Après-Midi

JUILLET

Vendredi 5

Animation sur le marché

«M ton marché» avec «Rendez-vous Comte»

Samedi 6

Feu d'artifice **ANNULÉ**

Mercredi 17

Collecte de sang. Salle du Peuple. De 16h00 à 19h30

AOÛT

Jeudi 22

Soirées d'été : On/Off Tribute to Dire Straits
Reprise des plus grands titres de Dire Straits. 20h30 à la Halle

Samedi 24

Soirées d'été : Cinéma en plein air – «Tempête»
21h00 à la Halle

Vendredi 23

Soirées d'été : Un pour tous, moi d'abord
Compagnie COLEGRAM. 20h30 à la Halle

SEPTEMBRE

Samedi 7

Forum des Associations. Salle des fêtes de Panissage. De 14h00 à 18h00

Dimanche 29

Ciné Val-de-Virieu : 17h00
Salle du Peuple
Entrée gratuite

Dimanche 8

2ème rencontre véhicules anciens organisée par Oxy'jeep – de 10h00 à 17h00 rue du Gymnase